

Le 17 août 2026

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 17 août 2026 à 19h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents : M. Gérard Martin, conseiller, siège no.1
M. Stéphan Chapdelaine, conseiller, siège no.3
M. Vincent Grandmont, conseiller, siège no.4
M. Pierre Généreux, conseiller, siège no.5
M. Francis Valois, conseiller, siège no.6

Est absente : Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, M^{me} Isabelle Dumont, est également présente.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, le maire ne participe pas au vote sur une proposition

Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Transport
 - a) Octroi contrat pavage des rues des Meuniers, Chemin Parmentier et des Bâtisseurs (partie)
 - b) Avis de motion règlement de taxation pavage des rues des Meuniers, chemin Parmentier et des Bâtisseurs (partie)
3. Période de questions
4. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-176

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

A) OCTROI CONTRAT PAVAGE DES RUES DES MEUNIER, CHEMIN PARMENTIER ET DES BÂTISSEURS (PARTIE)

2026-177

Étant donné l'appel d'offres sur SEAO pour le pavage des rues des Meuniers, chemin Parmentier et des Bâtisseurs (en partie);

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions le résultat fut le suivant taxes incluses:

Smith Asphalte:	317 914.66\$
Pavage Veilleux:	358 445.05\$
Colas:	338 597.93\$
Construction Pavage Boisvert:	308 828.60\$

Étant donné la recommandation de Sébastien Naud ingénieur chez Exp en date du 12 août 2026 à l'effet que les soumissions sont conformes;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'octroyer le contrat à Construction Pavage Boisvert au coût de 308 828.60\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXATION PAVAGE DES RUES DES MEUNIER, CHEMIN PARMENTIER ET DES BÂTISSEURS (PARTIE)

Avis de motion est donné par M. Vincent Grandmont qu'il sera adopté un règlement de taxation pour le pavage des rues des Meuniers, chemin Parmentier et des Bâtisseurs (en partie).

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée à la salle.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-178

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 19h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

Sylvain Jutras
maire

Isabelle Dumont
directrice générale et greffière-
trésorière